



CHARTRE DE BONNE CONDUITE



Cette chartre doit permettre la bonne marche du Club et accompagner les dirigeants, entraîneurs, gymnastes et parents dans leurs tâches respectives.

Adhérer en prenant sa licence au Club, c'est s'engager en tant que gymnaste, entraîneur ou dirigeant à respecter l'éthique du Club et de la gymnastique et à en donner une bonne image par un comportement exemplaire en toutes circonstances.

Pour pratiquer la gymnastique dans un esprit sportif, les membres du Club devront respecter la présente chartre.

LA GYMNASTE

doit avoir des attitudes et des comportements en adéquation avec un esprit sportif lors de ses entraînements et de ses compétitions. Pour cela, elle se doit de :

- Respecter les règles et l'autorité des entraîneurs et dirigeants
- Respecter les 5 règles de politesse (bonjour, au revoir, merci, s'il vous plaît, pardon) avec toutes les personnes présentes dans la salle
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence (qui doit être exceptionnelle) lorsque cela est possible
- Être présente à l'heure dans la salle pour commencer le cours (prévoir d'arriver 5 minutes avant pour se préparer et ne pas rester dans le vestiaire pour discuter avec les copines)
- Être sérieux aux entraînements, apprendre à être autonome et à se gérer
- Faire tous les exercices demandés et fournir les efforts nécessaires
- Demeurer calme et attentif en tout temps, ne pas crier dans l'enceinte du gymnase (salle de gym, vestiaires, couloir)
- Respecter les autres verbalement (parole) et physiquement (gestes) dans la salle et dans le vestiaire
- Être solidaire du groupe, encourager et valoriser ses partenaires, ne pas les déranger dans leur pratique
- En cas de conflit, être capable de le résoudre sans agressivité, ni violence
- Accepter les différences de niveaux, apporter la même considération à tous les gymnastes
- Venir en tenue de gym (justaucorps ou short ou legging + débardeur ou tee-shirt près du corps), cheveux bien attachés (aucune mèche dans le visage) et sans bijou
- Avoir toujours son matériel (maniques, gourde...) et le déposer à l'entrée de la salle en arrivant. Le reprendre à la fin de l'entraînement
- Ne pas manger dans la salle. Les chewing-gums sont strictement interdits. Utiliser les poubelles mises à disposition. L'eau est la seule boisson autorisée dans l'enceinte sportive
- Participer au maintien en bon état et à la propreté des locaux (salle de gym, vestiaires, toilettes...)
- Ne se rendre aux vestiaires en cours d'entraînement que lorsque cela est vraiment nécessaire, et après accord de l'entraîneur
- Ne pas utiliser son téléphone portable, sauf en cas d'urgence, et uniquement après autorisation de l'entraîneur
- Utiliser le matériel sans le dégrader et le ranger soigneusement après chaque cours
- Respecter ses adversaires et les juges lors des compétitions, faire preuve de fair-play (esprit sportif)
- Participer à la vie du Club (aide aux entraînements, jugement, organisation des manifestations...)

LES PARENTS

Il est important qu'une collaboration existe entre les parents et le Club. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport en adoptant les comportements suivants :

- Adhérer et encourager son enfant à respecter la présente Charte de Bonne Conduite
- Aider son enfant à développer un « esprit sportif » et entretenir ces valeurs
- Respecter les règles et les choix des entraîneurs et dirigeants
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence de son enfant
- Être ponctuel et respecter les horaires des cours en déposant son enfant 5 minutes avant le début de l'entraînement et en le reprenant à l'heure prévue de fin de séance
- Ne pas pénétrer dans la salle d'entraînement sans y avoir été invité
- Rendre compte à l'entraîneur ou aux dirigeants de difficultés éventuelles
- Prévenir l'entraîneur dès réception du calendrier des compétitions si l'enfant ne peut être présente à une des dates prévues
- S'assurer que la gymnaste sera présente à toutes les compétitions pour lesquelles elle est engagée. Dans le cas contraire et sans motif valable et justifié, le Club pourra demander le remboursement des frais qu'il a engagé pour l'inscription et, le cas échéant, de ceux découlant d'une amende due en cas de forfait individuel ou d'équipe
- Assurer le déplacement en compétition de son enfant, mais aussi des juges et entraîneurs sans qui la participation est impossible. Il est parfois nécessaire que ceux-ci soient présents sur place bien avant l'heure de passage des gymnastes. Cet effort demandé aux parents doit être réparti sur l'ensemble des familles de l'équipe afin que la charge ne repose pas toujours sur les mêmes personnes
- Rester courtois et poli avec tout le personnel du Club et ses bénévoles
- Participer à la vie du Club et apporter son aide bénévole lors de toutes les manifestations organisées par celui-ci.
- Se tenir au courant de la vie du Club au travers de ses canaux de communication (panneaux d'affichage, site internet, page Facebook...)

Notre Club est une association à but non lucratif, basé donc sur un fonctionnement de choix collectifs et dirigé par une équipe de bénévoles. C'est une entité fragile pour laquelle chacun des participants doit garder un grand respect des règles et d'autrui s'il veut lui conserver son existence.

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Le

Signature de la gymnaste

Signature des parents